



Page 1 de 18

SDS: 0006640

Date de préparation : 27-mars-2018

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation (CE) n°1907/2006 & 1272/2008 et amendements successifs

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identifiant du produit : **BR® 127 NC ESD Primer**
DESCRIPTION DU PRODUIT: Mélange de résines époxydes et phénoliques dans du 2-butanone et du tétrahydrofuranne

UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS CONSEILLÉES CONTRE

Utilisation: Primer

DETAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Société: CYTEC INDUSTRIES INC., 504 CARNEGIE CENTER, PRINCETON, NEW JERSEY 08540, États-Unis
Pour obtenir des informations sur les produits et pour toute information à caractère non urgent, appelez le 1-800/652-6013. En dehors des États-Unis et du Canada, contactez le 1-973/357-3193 ou votre point de contact Cytec local. E-mail : custinfo@solvay.com.

Information du contact local: Cytec Industries Inc., Adenbury Way, Wrexham Industrial Estate, Wrexham Clwyd LL139UZ, GB
Téléphone: +44 1-97866-5200

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 heures/jour) – Uniquement en cas d'incidents liés à un écoulement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident :

Région Asie-Pacifique:

Australie - +61 2 8014 4558 (Carechem24)
Chine (RPC) - +86 0532 83889090 (NRCC) +86 512 8090 3042 (Carechem24)
Nouvelle Guinée - +61 2 8014 4558 (Carechem24)
Nouvelle-Zélande - +64 9 929 1483 (Carechem24)
Inde, Japon, Corée, Malaisie, Thaïlande - +65 3158 1074 (Carechem24 Singapour)
Inde (parlant l'hindi uniquement) - +65 3158 1198 ou 000800 100 7479 (Carechem24 Singapour)

Canada: 800 424 9300 (Within US,Canada) +1 (703) 527-3887 (International) (CHEMTREC)

Europe/Afrique/Moyen-Orient (Carechem24 Royaume-Uni):

Europe, Moyen-Orient, Afrique, Israël - +44 1235 239 670
(pays arabophones) - +44 1235 239 671

Amérique latine:

Brésil - +55 11 3197 5891 (Carechem24)
Chili - +56 2 2582 9336 (Carechem24)
Toutes les autres - +44 1235 239 670 (Carechem24 UK)

États-Unis: 800 424 9300 (Within US,Canada) +1 (703) 527-3887 (International) (CHEMTREC)

Le symbole ® indique une marque déposée aux États-Unis et le symbole ™ une marque commerciale aux États-Unis. La marque peut également être déposée, faire l'objet d'une demande de dépôt ou être une marque commerciale dans d'autres pays.

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 2 de 18

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification selon la Réglementation (CE) n°1272/2008 et amendements successifs

Liquides inflammables – Catégorie de danger 2

Cancérogénicité – Catégorie de danger 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie de danger 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie de danger 3

Corrosif/irritant pour la peau – Catégorie de danger 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie de danger 2

Sensibilisation cutanée – Catégorie de danger 1

Danger à long terme pour le milieu aquatique, Catégorie 3

ELEMENTS DE L'ETIQUETTE



Mot signal

Danger

Déclarations de risques

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH019 - Peut former des peroxydes explosifs.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Déclarations de précautions

Les déclarations de précautions sur l'étiquette seront réduites, comme indiqué dans le Règlement (CE) No 1272/2008, Article 28

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver à fond le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre sèche ou de la mousse pour l'extinction.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P308 + P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 - Mise au rebut du contenu/contenant conformément aux réglementations locales et nationales.

AUTRES RISQUES

Une polymérisation peut avoir lieu à cause d'une chaleur excessive, d'une contamination ou d'une exposition à la lumière directe du soleil.

RESULTATS DE L'EVALUATION PBT ET vPvB

indéterminé

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance, mélange ou article ? Mélange

COMPOSANT / No. CAS	%	No.-CE	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon la réglementation (CE) n°1272/2008 (CLP)	Facteur M	SVHC
2-Butanone (MEK) 78-93-3	40-60	201-159-0	01-2119457290-43	Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)		
Tétrahydrofurane 109-99-9	10-20	203-726-8	Non disponible	Flam. Liq. 2 (H225) Carc. 2 (H351) Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335) Eye Irrit. 2 (H319)		

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 4 de 18

COMPOSANT / No. CAS	%	No.-CE	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon la réglementation (CE) n°1272/2008 (CLP)	Facteur M	SVHC
Alcool diacétonique 123-42-2	10-15	204-626-7	Non disponible	Eye Irrit. 2 (H319)		
Glycidyle phénol/Polymère de formaldéhyde 28064-14-4	1-5	-	Non disponible	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		
Résine époxyde à base de bisphénol A 25036-25-3	1-5	-	Non disponible	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		
Méthanol 67-56-1	1-3	200-659-6	01-2119433307-44	Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT Single 1 (H370) Eye Irrit. 2 (H319)		
Phénol 108-95-2	0.1-1	203-632-7	01-2119471329-32	Muta. 2 (H341) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 2 (H373) Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Chronic 2 (H411)		
2-méthylimidazole 693-98-1	0.1-0.5	211-765-7	Non disponible	Carc. 2 (H351) Repr. 1B (H360FD) Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314)		

Les substances non classées sont reprises dans la liste en raison d'une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires (se référer à la section 8).

Voir la Section 16 pour le texte complet des phrases H.

4. PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement à grande eau et au savon. Enlever vêtements et chaussures contaminés sans attendre. Appeler un médecin. Ne pas remettre les vêtements contaminés sans les laver au préalable. Détruire ou nettoyer soigneusement les chaussures avant de les utiliser à nouveau.

Ingestion:

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin. Provoquer le vomissement uniquement sur ordre d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation:

Amener à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, A LA FOIS AIGUS ET RETARDES

Aucun connu

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640 Date d'impression: 27-mars-2018

Page 5 de 18

INDICATION DES SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DES BESOINS EN TRAITEMENTS SPECIAUX

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Moyen d'extinction approprié:

Vaporiser de l'eau, une mousse d'alcool, de la neige carbonique ou un agent chimique sec pour éteindre les incendies. Un jet d'eau courante peut ne pas être efficace.

RISQUES SPECIAUX LIES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE

En cas d'exposition au feu, empêcher les récipients de chauffer en les arrosant d'eau.

CONSEIL POUR LES POMPIERS

EQUIPEMENT DE PROTECTION

Les pompiers, et toute autre personne exposée, doivent porter un masque respiration autonome. Porter des vêtements de lutte anti-incendie assurant une protection totale. Se reporter à la partie 8 (Contrôles de l'exposition/protection personnelle).

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Lorsque le niveau d'exposition est connu, porter un masque respiratoire convenant à ce niveau. Lorsque le niveau d'exposition n'est pas connu, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé. En complément de l'équipement de protection décrit Section 8 Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle, porter des bottes imperméables.

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Aucun

Méthodes et matériel d'endiguement et de nettoyage :

Supprimer toutes sources d'ignition. Couvrir le produit répandu d'une matière absorbante inerte; ramasser et jeter dans un conteneur prévu à cet effet. Rincer à l'eau la zone contaminée.

Références à d'autres sections :

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÛRE

Mesures de précautions: Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Eviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Conserver le récipient fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Rincer à fond après la manipulation.

Déclarations de manipulation spéciale: Les conteneurs doivent adhérer au sol et être mis à la terre lors du versement ou du transfert de matériaux.

Conditions de stockage sûres, y compris toutes les incompatibilités éventuelles :

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 6 de 18

Stocker à une température -18 C (0 F) ou en-dessous pour prolonger la durée de conservation. Les zones de stockage de ce produit devront être conformes à la sécurité incendie et équipées de matériels électriques en accord avec la réglementation ou/et aux directives. Le point d'éclair du produit devra être prioritairement pris en compte dans les standards, mais sa miscibilité dans l'eau ou sa toxicité feront également partie des éléments à retenir. Toutes les réglementations locales ou nationales sont applicables. Sur le continent américain : National Fire Protection Association (NFPA) 30: le code de l'inflammabilité des liquides combustibles est un standard largement utilisé. NFPA 30 détermine les conditions de stockage pour les classes de produits suivantes : CLASS I liquides inflammables, point d'éclair < 37.8 C CLASS II liquides combustibles, 37.8 C < point d'éclair < 60 C CLASS IIIa liquides combustibles, 60 C < point d'éclair < 93 C CLASS IIIb liquides combustibles, point d'éclair > 93 C En Europe, le Comité Européen pour la Normalisation de l'Electricité (CEN/CENELEC) a défini des standards pour les appareils électriques dans les atmosphères potentiellement explosives (standards EN 50000). Ces standards sont la base des réglementations des états. Les conditions de stockage sont basées sur les catégories de point d'éclair suivantes et tiennent compte également des autres propriétés : Hautement inflammable, point d'éclair < = 21 C Inflammable, 21 C < point d'éclair < = 55 C Inflammable, 21 C < point d'éclair < = 55 C

Classe de stockage (TRGS 510): 3

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Consulter la section 1 ou le scénario d'exposition s'il s'applique

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

108-95-2 Phénol

France : VLEP (Valeur Limite (skin)
d'Exposition Professionnelle)
Europe : ILV (Indicative Limit Values) Non déterminé
Autre valeur: Non déterminé

109-99-9 Tétrahydrofurane

France : VLEP (Valeur Limite (skin)
d'Exposition Professionnelle)
Europe : ILV (Indicative Limit Values) Non déterminé
Autre valeur: Non déterminé

123-42-2 Alcool diacétonique

France : VLEP (Valeur Limite (TWA)
d'Exposition Professionnelle) 50 ppm (TWA)
240 mg/m³ (TWA)
Europe : ILV (Indicative Limit Values) Non déterminé
Autre valeur: Non déterminé

67-56-1 Méthanol

France : VLEP (Valeur Limite (skin)
d'Exposition Professionnelle)
Europe : ILV (Indicative Limit Values) 200 ppm (TWA)
260 mg/m³ (TWA)
(skin)
Autre valeur: Non déterminé

78-93-3 2-Butanone (MEK)

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 7 de 18

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

France : VLEP (Valeur Limite (skin)

d'Exposition Professionnelle)

Europe : ILV (Indicative Limit Non déterminé

Values)

Autre valeur: Non déterminé

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Utilisation	Voie	DNEL	Unités	Type d'effets
2-Butanone (MEK) (78-93-3)				
Travailleur	Dermique	1161	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Travailleur	Inhalation	600	mg/m ³	A long terme, systémiques
Consommateur	Dermique	412	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Consommateur	Inhalation	106	mg/m ³	A long terme, systémiques
Consommateur	Orale	31	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Alcool diacétonique (123-42-2)				
Travailleur	Inhalation	240	mg/m ³	A court terme, locaux
Travailleur	Inhalation	66.4	mg/m ³	A long terme, locaux
Travailleur	Dermique	9.4	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Consommateur	Inhalation	120	mg/m ³	A court terme, locaux
Consommateur	Inhalation	11.8	mg/m ³	A long terme, locaux
Consommateur	Inhalation	11.8	mg/m ³	A long terme, systémiques
Consommateur	Orale	3.4	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Consommateur	Dermique	3.4	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Travailleur	Inhalation	66.4	mg/m ³	A long terme, systémiques
Méthanol (67-56-1)				
Travailleur	Inhalation	260	mg/m ³	A court terme, systémiques
Travailleur	Inhalation	260	mg/m ³	A long terme, systémiques
Travailleur	Inhalation	260	mg/m ³	A court terme, locaux
Travailleur	Inhalation	260	mg/m ³	A long terme, locaux
Travailleur	Dermique	40	mg/kg/jour	A court terme, systémiques
Travailleur	Dermique	40	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
General Population	Inhalation	50	mg/m ³	A court terme, systémiques
General Population	Inhalation	50	mg/m ³	A long terme, systémiques
General Population	Dermique	8	mg/kg/jour	A court terme, systémiques
General Population	Dermique	8	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
General Population	Orale	8	mg/kg/jour	A court terme, systémiques
General Population	Orale	8	mg/kg/jour	A long terme, systémiques

BR® 127 NC ESD Primer SDS: 0006640 Date d'impression: 27-mars-2018 Page 8 de 18

General Population	Inhalation	50	mg/m ³	A long terme, locaux
General Population	Inhalation	50	mg/m ³	A court terme, locaux
Phénol (108-95-2)				
Travailleur	Inhalation	8	mg/m ³	A long terme, systémiques
Travailleur	Dermique	1.23	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
Travailleur	Inhalation	16	mg/m ³	A court terme, locaux
General Population	Inhalation	1.32	mg/m ³	A long terme, systémiques
General Population	Dermique	0.4	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
General Population	Orale	0.4	mg/kg/jour	A long terme, systémiques
2-méthylimidazole (693-98-1)				
Travailleur	Inhalation	0.47	mg/m ³	A long terme, systémiques
Travailleur	Dermique	0.33	mg/kg/jour	A long terme, systémiques

Concentration prévue sans effet (PNEC) :

Compartment	PNEC	Unités
2-Butanone (MEK) (78-93-3)		
Eau douce	55.8	mg/L
Eau de mer	55.8	mg/L
Rejet d'eau par intermittence	55.8	mg/L
Système de traitement des eaux usées	709	mg/L
Sédiments (eau douce)	284.7	mg/kg
Sol	22.5	mg/kg
Sediment (marine water)	284.7	mg/kg
Alcool diacétonique (123-42-2)		
Eau douce	2	mg/L
Eau de mer	0.2	mg/L
Rejet d'eau par intermittence	1	mg/L
Système de traitement des eaux usées	82	mg/L
Sédiments (eau douce)	9.06	mg/kg
Sediment (marine water)	0.91	mg/kg
Sol	0.63	mg/kg
Méthanol (67-56-1)		
Eau douce	20.8	mg/L
Eau de mer	2.08	mg/L
Rejet d'eau par intermittence	1540	mg/L
Système de traitement des eaux usées	100	mg/L
Sédiment	77	mg/kg (dry weight)
Sol	100	
Sediment (marine water)	7.7	mg/kg (dry weight)
Phénol (108-95-2)		
Eau douce	0.0077	mg/L
Eau de mer	0.00077	mg/L
Sédiments (eau douce)	0.0915	mg/kg
Sediment (marine water)	0.00915	mg/kg
Sol	0.136	mg/kg
Rejet d'eau par intermittence	0.031	mg/L
Système de traitement des eaux usées	2.1	mg/L

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 9 de 18

2-méthylimidazole (693-98-1)

Eau douce	0.19	mg/L
Eau de mer	0.019	mg/L
Rejet d'eau par intermittence	19	mg/L
Système de traitement des eaux usées	193	mg/L
Sédiments (eau douce)	17.2	mg/kg (dry weight)
Sédiment (marine water)	1.72	mg/kg (dry weight)
Sol	3.32	mg/kg (dry weight)

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Mesures d'ordre technique:

Lorsque ce produit n'est pas utilisé en circuit fermé, il est recommandé de fournir une bonne enceinte et une ventilation par aération des locaux pour contrôler l'exposition lorsque l'on vaporise ou que l'on effectue une cuisson à des températures élevées.

Protection respiratoire :

Partout où l'exposition est inférieure au seuil limite d'exposition, aucune protection respiratoire n'est nécessaire. Partout où l'exposition est supérieure au seuil limite d'exposition, utiliser un masque approprié au produit et au niveau d'exposition.

Un respirateur muni d'un masque recouvrant la totalité du visage assure également une protection des yeux et du visage.

Découper, meuler ou poncer les pièces fabriquées après cuisson peut dégager de la poussière susceptible d'être respirée. Une protection respiratoire appropriée peut être nécessaire. Se reporter à la liste des composants potentiellement dangereux en présence de poussières.

Protection des yeux:

Se protéger les yeux et le visage, porter des lunettes de protection et un masque.

Des douches oculaires et des douches de sécurité devront être rendues possibles dans les zones où il y a un risque d'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU:

Éviter tout contact avec la peau.

Porter des gants imperméables et des vêtements de protection adaptés.

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées en conjonction avec les gants pour fournir une protection supplémentaire de la peau.

Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile ou caoutchouc fluoré. Tenez compte des instructions concernant la perméabilité et la durée de vie des gants données par le fabricant et des exigences particulières au lieu de travail. Une crème protectrice résistante à l'eau peut aider à protéger les parties exposées de la peau, la crème protectrice ne peut cependant pas être appliquée après contamination. Remplacer les gants immédiatement en cas de fissure ou en cas de changement d'aspect (dimension, couleur, flexibilité, etc).

La résistance chimique dépend du type de produit et de la quantité de produit sur le gant. Il convient dès lors de changer de gants en cas de contact avec des produits chimiques.

De nombreuses raisons (température ou abrasion, par exemple) peuvent faire que la durée d'utilisation des gants de protection contre les produits chimiques dans la pratique sera beaucoup plus courte que le temps de pénétration déterminé dans le cadre des tests.

Conseils supplémentaires:

On ne doit pas transporter, conserver, ni consommer d'aliments, de boissons ou de tabac dans les zones où le produit est utilisé.

Avant de manger, boire ou fumer, se laver soigneusement le visage et les mains à l'eau et du savon.

Il est recommandé de prendre une douche à la fin de la journée de travail, en particulier si un contact important a eu lieu. Les vêtements de travail devront alors être lavés avant d'être utilisés de nouveau. Les vêtements de ville devront être rangés à l'écart des vêtements de travail et des équipements de protection. Les chaussures et les vêtements de travail ne devront pas être emportés à la maison.

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 10 de 18

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Couleur:	noir
Aspect:	liquide
Odeur:	cétone
Seuil d'odeur :	Voir la Section 8 pour les limites d'exposition.
pH:	Non disponible
Point de fusion:	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition	67 °C
Point d'éclair:	-9 °C Coupe fermée Setaflash
Vitesse d'évaporation:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITE (% Par Vol):	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Densité gazeuse:	Non disponible
Densité:	0.85 - 0.88
SOLUBILITE DANS L'EAU:	négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Viscosité (Kinématique):	Non disponible
Viscosité (Dynamique):	Non disponible

AUTRES INFORMATIONS

Liposolubilité (solvent-huile):	Non disponible
% VOLATIL (EN poids):	90
Extrait sec:	Non disponible
Saturation dans l'air (% en volume) :	Non disponible
Indice d'acide (mgKOH/g):	Non disponible
Indice d'hydroxyle (mgKOH/g)	Non disponible
Contenu organique volatil (1999/13/EC) :	Non disponible
Constante de dissociation :	Non disponible
Propriétés d'explosion :	Non disponible
Propriétés d'oxydation :	Non disponible
Granulométrie (taille des particules) :	Non disponible

INFORMATIONS CONCERNANT LES DANGERS LIÉS AUX POUSSIÈRES

Taille des particules (microns)	Non applicable
Kst (bar-m/s)	Non applicable
Pression maximale d'explosion (Pmax)	Non applicable
Classe de poussières	Non applicable
Énergie minimale d'inflammation (EMI) (mJ)	Non applicable
Température minimale d'inflammation (TMI) (°C)	Non applicable
Concentration minimale explosive (CME) (g/m³)	Non applicable
Concentration limite d'oxygène (CLO) (%)	Non applicable

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 11 de 18

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité : Aucune information disponible

STABILITE CHIMIQUE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Aucun à notre connaissance

POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Polymérisation: Peut se produire

Conditions à éviter: Un chauffage excessif de ce produit peut se traduire par une réaction exothermique non contrôlée accompagnée de génération de fumée et de gaz toxiques. Eviter le contact avec les acides, les agents oxydants, les initiateurs de radicaux libres, les bases ou les amines.

Matériaux incompatibles : des bases, Evitar les acides et les agent oxydants.

Produits de décomposition dangereux: dioxyde de carbone
Monoxyde de carbone
oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Peau, Yeux, Orale.

Toxicité aiguë - orale : Non classifié - Sur la base des données disponibles et/ou d'un jugement professionnel, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité aiguë - dermique : Non classifié - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Toxicité aiguë - inhalation : Non classifié - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Corrosion / irritation de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Dommages oculaires / irritation oculaire graves Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire Non classifié - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sensibilisation de la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Carcinogénicité Susceptible de provoquer le cancer..

Mutagénicité de la cellule germinale : Non classifié. - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Toxicité reproductive : Non classifié. - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Toxicité de l'organe cible spécifique (STOT) - exposition unique : Risque présumé d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité de l'organe cible spécifique (STOT) - exposition répétée : Non classifié - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Risque d'aspiration : Non classifié - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Information toxicologique concernant le produit:

Toxicité aiguë

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 12 de 18

oral (gavage)	rat	DL50 aiguë	>2000 mg/kg
cutané	lapin	DL50 aiguë	>2000 mg/kg
Inhalation	rat	LC50 aiguë 4 h	>20 mg/l(Vapeurs)

Effets locaux sur la peau et les yeux

Irritation Aiguë	Peau	irritant
Irritation Aiguë	oeil	irritant

Sensibilisation allergique

Sensibilisation	Peau	Provoque une sensibilisation
Sensibilisation	respiratoire	Pas de données

Génotoxicité
Tests de mutations génétiques

Test d'Ames par la salmonelle	Pas de données
-------------------------------	----------------

Autres informations

Les informations toxicologiques mentionnées ci-dessus sont des estimations.

DONNÉES DE TOXICITÉDES INGRÉDIENTS DANGEREUX

La 2-butanone (MEK) possède des valeurs de DL50 aigüe orale (rat) et dermique (lapin) de 2,700 g/kg et de 6,500m g/kg, respectivement, La LC50 de l'inhalation aigüe (rat) après une exposition de 2 heures est de 4000ppm (8,3mg/l/4h), L'exposition extrême aux vapeurs de 2-butanone (MEK) peut causer une irritation des yeux et du tractus respiratoire, une dépression du système nerveux central, des maux de tête, des nausées, des vertiges et une démarche titubante, La 2-butanone (MEK) cause une irritation modérée à sévère de l'œil et légère à modérée de la peau par contact, Une exposition chronique à vapeur de 2-butanone peut causer une dépression du système nerveux central et de la somnolence, Dans une étude de tératogénicité, des rates en gestation ont inhalé 0, 400, 1000, ou 3000 ppm de 2-butanone pendant 7 heures/jour pendant 6 jours sur 15 de gestation, L'exposition à ces niveaux n'a pas causé de dommages sérieux à la naissance, Quelques malformations mineures ont été observées à 3000ppm, A ce niveau, la toxicité maternelle, mise en évidence par une diminution du gain de poids et de l'absorption d'eau a été observée, Dans une autre étude de tératogénicité, des malformations mineures ont également été observées, cependant, pas de signes de toxicité maternelle ont été notés, On a rapporté que la MEK avait des résultats positifs dans un test de criblage pour la mutagénicité utilisant une lignée S. cerevisiae de levure. L'absorption d'une dose importante de MEK a causé la mort des animaux de laboratoire. L'ingestion humaine de MEK a causé des effets sur le système nerveux central et l'aspiration a causé une mort subite dans des tests sur les animaux de laboratoire.

Le tétrahydrofurane (THF) a des valeurs de DL50 aigüe orale (rat) et dermique (lapin) de 1,650 g/kg et de 2,000-3,160 g/kg respectivement, La valeur LC50 d'inhalation de 3 heures (rat) est de 21000 ppm (52,7 mg/4hr), Le tétrahydrofurane à des concentrations supérieures à 20% est modérément irritant pour les yeux, le nez et le tractus respiratoire, Le tétrahydrofurane cause également une irritation modérée de la peau, sans sensibilisation, En se basant sur des études d'inhalation aigüe sur des rats, le tétrahydrofurane n'est pas neurotoxique de façon aigüe, Une exposition aigüe par inhalation au tétrahydrofurane a causé une sédation chez les rats (dépression du système nerveux central) à des doses de 5000 ppm et 25000 ppm, Tous les rats ont été totalement guéris après avoir été enlevés de l'exposition et aucun autre signe clinique n'a été observé, Une exposition sub-chronique par inhalation à des concentrations élevées (5000 ppm) de THF a produit des effets sur le foie et une irritation gastro-intestinale sur les animaux de laboratoire, Dans un test de toxicité sur le développement, l'inhalation de THF a causé des effets foetotoxiques chez des animaux de laboratoire, Dans une étude de deux ans sur le cancer avec des rats et des souris exposés par inhalation, le THF a produit des tumeurs du rein chez les rats mâles et des tumeurs du foie chez les souris femelles,

L'alcool de diacétone possède des valeurs de DL50 aiguë orale (rat) et dermique (lapin) de 3,002 g/kg et de 13,500 g/kg, respectivement, La valeur LC50 pour une inhalation de 8 heures (rat) est > à 1000 ppm (9,48 mg/l/4hr), Une surexposition aiguë à la vapeur de l'alcool de diacétone peut causer une irritation sévère des yeux et respiratoire, Le contact direct avec l'alcool de diacétone peut causer une irritation légère de la peau,

Le polymère glycidyl phénol/formaldéhyde possède des valeurs de DL50 aiguë orale (rat) et dermique (lapin) > à 5,000 g/kg et de 4,000 g/Kg, respectivement, Le contact direct peut causer une irritation légère de l'œil, Une exposition dermique prolongée ou répétée peut causer une irritation, Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau en de rares circonstances, Il a été rapporté que ce polymère était testé positif pour la mutagénicité dans le test de criblage standard Ames ainsi que dans l'essai de mutation ponctuelle des cellules de lymphome de souris,

La résine époxy à base de bisphénol A présente des valeurs DL50 orale (chez le rat) et cutanée (chez le lapin) aiguës de 30 g/kg et > 2 000 mg/kg. Une valeur CL50 après 4 heures d'inhalation (chez le rat) > 700 mg/m³ a été rapportée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation cutanée primaire et des réactions allergiques cutanées dans certains cas. L'action mécanique de cette résine peut provoquer une irritation des yeux en cas de contact. Cette résine a produit une irritation modérée des yeux chez les animaux de laboratoire. Cette résine a été testée positive pour la mutagénicité dans le test de dépistage d'Ames standard, ainsi que dans un essai de mutation des cellules du lymphome de la souris. La littérature signale plusieurs cas de développement de symptômes asthmatiques chez des travailleurs en raison d'une exposition à cette résine sur le lieu de travail. Des doses orales importantes de résine époxy à base de bisphénol A ont eu des effets sur le système nerveux central d'animaux de laboratoire.

Sur la base d'éléments de preuve pour l'homme, le méthanol est considéré comme faisant partie de la catégorie 3 en ce qui concerne la toxicité aiguë pour toutes les voies d'exposition (orale, cutanée et par inhalation). Une exposition aiguë aux vapeurs de méthanol peut provoquer des maux de tête et une irritation gastro-intestinale. Une exposition par inhalation chronique ou extrême aux vapeurs peut provoquer des troubles de la vue, de graves lésions oculaires, une dépression du système nerveux central et la mort. L'ingestion et l'inhalation de méthanol ont provoqué une cécité chez des humains. L'ingestion peut aussi avoir des effets néfastes sur le système nerveux central et le système gastro-intestinal et provoquer la mort dans des cas extrêmes. L'absorption de méthanol peut provoquer une toxicité systémique. Il a été rapporté qu'une absorption chronique de méthanol par la peau a provoqué des troubles oculaires et une cécité. Un contact direct avec la substance ne devrait pas provoquer d'irritation de la peau, mais peut entraîner une légère irritation des yeux. Cette substance n'a pas provoqué de sensibilisation cutanée lors du test de maximisation chez les cobayes. D'après une batterie d'études in vitro et in vivo, cette substance ne devrait être ni mutagène, ni génotoxique, ni clastogène. Cette substance ne devrait pas être cancérigène. Le méthanol a provoqué une fœtotoxicité chez les rats et une tératogénicité chez les souris exposés par inhalation à des concentrations élevées qui n'ont pas causé de toxicité maternelle significative. Le méthanol n'est pas considéré comme toxique pour la reproduction. La substance n'est pas considérée comme portant gravement atteinte à la santé en cas d'exposition répétée par inhalation.

Le phénol présente des valeurs DL50 orale (chez le rat) et cutanée (chez le lapin) aiguës > 50-300 mg/kg et de 630-660 mg/kg, respectivement. La valeur CL50 après 4 heures d'inhalation (aérosol) aiguë (chez le rat) est estimée à > 0,5-1,0 mg/l. Un contact direct avec cette substance peut provoquer de graves brûlures cutanées et lésions oculaires. Toute exposition par n'importe quel mode (oral, cutané, inhalation) peut avoir des effets sur le cœur et le système nerveux, dont des variations de la fréquence cardiaque, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire ainsi que des tremblements et des troubles pulmonaires, pouvant entraîner la mort. L'ingestion de phénol peut également provoquer des lésions du foie et des fibres musculaires ainsi que des systèmes gastro-intestinal, circulatoire et urinaire. L'exposition cutanée chronique peut provoquer des troubles digestifs et des lésions hépatiques et rénales. L'ingestion chronique a provoqué une diminution du nombre de globules rouges et une diminution de la réaction immunitaire. Chez des animaux de laboratoire, l'inhalation chronique a provoqué des lésions hépatiques et rénales. D'après une batterie d'études in vitro et in vivo rapportées, cette substance est suspectée de provoquer des anomalies génétiques. Le phénol n'était pas cancérigène chez les souris ou les rats.

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 14 de 18

Le 2-méthylimidazole présente des valeurs DL50 orale et cutanée aiguës (chez le rat) de 1 500 mg/kg et > 2 000 mg/kg, respectivement. Un contact direct avec cette substance provoque de graves brûlures cutanées et lésions oculaires. Cette substance n'a pas provoqué de sensibilisation cutanée dans l'essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques. Le 2-méthylimidazole n'était pas mutagène dans l'essai d'Ames mais a donné des résultats à la fois positifs et négatifs lors des tests in vivo du micronoyau chez les rats/souris. Un test de dépistage de la toxicité pour la reproduction/le développement a été réalisé chez des rats mâles et femelles (10/sexe/groupe). Les animaux ont été exposés par gavage oral à des niveaux de dose de 50, 150 et 500 mg/kg p.c./jour. Des décès (peu après la parturition) et un poids corporel et une consommation de nourriture légèrement réduits ont été observés chez les femelles à la dose de 500 mg/kg p.c./jour. Les mâles n'ont manifesté aucun effet indésirable jusqu'à 500 mg/kg p.c./jour. Un allongement de la durée de gestation et une diminution de l'indice de naissances vivantes ont été constatés chez les femelles à la dose de 500 mg/kg p.c./jour. Aucun effet indésirable sur les paramètres de reproduction n'a été observé chez les mâles. La présence d'anévrismes disséquants dans les gros vaisseaux du cœur a été constatée à la dose la plus faible testée (50 mg/kg p.c./jour). Des groupes de 25 rats femelles gravides ont reçu du 2-méthylimidazole par gavage oral à des niveaux de dose de 0, 2, 10 ou 50 mg/kg p.c./jour à partir du jour 6 de la gestation jusqu'au jour 3 de la lactation. Aucun signe de toxicité maternelle n'a été observé jusqu'à 50 mg/kg p.c./jour. La présence d'anévrismes disséquants dans les gros vaisseaux du cœur a été constatée chez les nouveau-nés de mères ayant reçu des doses de 10 mg/kg p.c./jour et plus. La dose sans effet nocif observé (DSENO) pour la toxicité maternelle a été fixée à 50 mg/kg p.c./jour et celle pour le développement fœtal a été considérée comme étant que 2 mg/kg p.c./jour. Lors d'une étude combinée sur la toxicité chronique/carcinogénicité, des rats nourris quotidiennement pendant deux ans ont affiché une augmentation de l'incidence des adénomes ou carcinomes hépatocellulaires. Cette substance est répertoriée en tant que substance du groupe 2B du CIRC - Potentiellement cancérigène pour l'être humain.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

TOXICITE, PERSISTANCE ET DEGRADABILITE, POTENTIEL DE BIOACCUMULATION, MOBILITE DANS LE SOL, AUTRES EFFETS NOCIFS

Toxicité chronique aquatique Dangereux pour la vie aquatique avec effets à long terme

L'estimation écologique de ce produit est basée sur l'évaluation de ses composants.

MOBILITE DANS LE SOL

Non disponible

RESULTATS DE L'EVALUATION PBT ET vPvB

indéterminé

DONNÉES DE TOXICITÉDES INGRÉDIENTS DANGEREUX

COMPOSANT / No. CAS	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la puce d'eau
2-Butanone (MEK) 78-93-3	Non disponible	LC50 3130 - 3320 mg/L - Pimephales promelas (96h) flow- through	EC50 4025 - 6440 mg/L - Daphnia magna (48h) Static EC50 = 5091 mg/L - Daphnia magna (48h) EC50 > 520 mg/L - Daphnia magna (48h)

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 15 de 18

COMPOSANT / No. CAS	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la puce d'eau
Tétrahydrofurane 109-99-9	Non disponible	LC50 1970 - 2360 mg/L - Pimephales promelas (96h) flow- through LC50 2700 - 3600 mg/L - Pimephales promelas (96h) static	Non disponible
Alcool diacétonique 123-42-2	Non disponible	LC50 = 420 mg/L - Lepomis macrochirus (96h) LC50 = 420 mg/L - Lepomis macrochirus (96h) static	Non disponible
Glycidyle phénol/Polymère de formaldéhyde 28064-14-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Résine époxyde à base de bisphénol A 25036-25-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Méthanol 67-56-1	Non disponible	LC50 13500 - 17600 mg/L - Lepomis macrochirus (96h) flow- through LC50 18 - 20 mL/L - Oncorhynchus mykiss (96h) static LC50 19500 - 20700 mg/L - Oncorhynchus mykiss (96h) flow- through LC50 = 28200 mg/L - Pimephales promelas (96h) flow- through LC50 > 100 mg/L - Pimephales promelas (96h) static	Non disponible
Phénol 108-95-2	EbC50 = 61.1 mg/L (nominal) - Green Algae (96h)	LC50 = 24.9-67.5 mg/L (measured) - Fathead Minnows (96h) flow-through LC50 = 8.9 mg/L (measured) - Rainbow Trout (96h) flow-through	EC50 = 3.1 mg/L (measured) - Ceriodaphnia dubia (48h) semi- static
2-méthylimidazole 693-98-1	Non disponible	LC50 267 - 307 mg/L - Pimephales promelas (96h) flow- through	Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination:

The Company encourage le recyclage, la récupération et la réutilisation des matériaux, chaque fois qu'il est permis. En cas d'impossibilité, The Company recommande que les produits organiques, surtout lorsqu'ils sont classés déchets dangereux, soit détruit par traitement thermique ou par incinération dans des usines de traitement agréées. Les réglementations locales et nationales doivent être respectées.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette section donne les informations de base concernant la classification liée au transport. Se référer aux réglementations appropriées pour des demandes spécifiques

ADR/RID/ADN

Matières dangereuses ? X

Désignation officielle de transport : Liquide inflammable, n.s.a.

Classe 3

NUMERO U.N.: UN1993

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 16 de 18

Groupe d'emballage : II
ETIQUETTE DE Liquide Inflammable
TRANSPORT REQUISE:
NOM TECHNIQUE (S.A.I.): Contient de la 2-butanone, tétrahydrofuranne
Code de restriction en tunnels : D/E
Commentaires : Non destiné à l'expédition par des voies fluviales internes dans des bateaux citernes.

IMO

Matières dangereuses ? X
Désignation officielle de transport : Liquide inflammable, n.s.a.
Classe de danger: 3
NUMERO U.N.: UN1993
Groupe d'emballage : II
ETIQUETTE DE Liquide Inflammable
TRANSPORT REQUISE:
NOM TECHNIQUE (S.A.I.): Contient de la 2-butanone, tétrahydrofuranne

ICAO / IATA

Matières dangereuses ? X
Désignation officielle de transport : Liquide inflammable, n.s.a.
Classe de danger: 3
Groupe d'emballage : II
NUMERO U.N.: UN1993
ETIQUETTE DE Liquide Inflammable
TRANSPORT REQUISE:
NOM TECHNIQUE (S.A.I.): Contient de la 2-butanone, tétrahydrofuranne

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATIONS EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT / LEGISLATION SPECIFIQUE A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE

Substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (EC) n°1005/2009) Non applicable
Polluants organiques persistants (Règlement (EC) n°850/2004) Non applicable
Consentement éclairé préalable : Non applicable
Substances soumises à autorisation (annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006) : Non applicable

Substances soumises à restriction pour certaines applications (annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006) : Oui

Se référer à l'annexe XVII du règlement REACH pour davantage de détails sur les applications soumises à des restrictions.

Tétrahydrofurane (10-20 %)
Cette substance est inflammable et fait l'objet de restrictions pour les aérosols d'après l'article 40.
Méthanol (1-3 %)
Cette substance est inflammable et fait l'objet de restrictions pour les aérosols d'après l'article 40.
2-Butanone (MEK) (40-60 %)
Cette substance est inflammable et fait l'objet de restrictions pour les aérosols d'après l'article 40.

Classe de danger pour les eaux (Allemagne) : 2 conformément au VwVwS, 17.05.1999

INFORMATIONS SUR L'INVENTAIRE

Espace économique européen (y compris l'UE) : Cytec a nommé un représentant exclusif pour libérer nos clients de leurs obligations d'enregistrement dans le cadre du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Veuillez nous contacter si vous souhaitez bénéficier des services du représentant exclusif.

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 17 de 18

Les Etats-Unis (Etats-Unis):

Tous les composants de ce produit son inclus dans l'inventaire chimique TSCA ou ne nécessitent pas d'être listés dans cet inventaire.

Canada:

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la Domestic Substances List (DSL) ou ne nécessitent pas d'y être inclus.

L'Australie: Tous les composants de ce produit sont inclus dans le inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou ne sont pas exigés pour être énumérés sur AICS.

Chine : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire chinois ou n'ont pas besoin de l'être.

Japon : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l' inventaire japonais (ENCS) ou n'ont pas besoin de l' être.

Corée : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l' inventaire coréen (ECL) ou n'ont pas besoin de l' être.

Philippines : Un ou plusieurs des composants de ce produit ne figurent PAS dans l'inventaire des Philippines (PICCS).

Taiwan : Tous les composants de ce produit sont repris dans l'Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) ou ne sont pas tenus d'y figurer.

EVALUATION DE SECURITE CHIMIQUE

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

MOTIF DE PUBLICATION: Révision de la partie 11

Date de préparation : 27-mars-2018

Date de dernière révision pertinente 27-mars-2018

Les méthodes de classification comprennent un ou plusieurs des éléments suivants : utilisation de données de produit spécifiques, données de lecture croisée, modélisation, jugement professionnel ou évaluation basée sur le composant.

Phrases de risques concernant les composants

2-Butanone (MEK)

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Tétrahydrofurane

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Alcool diacétonique

- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Glycidyle phénol/Polymère de formaldéhyde

- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Résine époxyde à base de bisphénol A

BR® 127 NC ESD Primer

SDS: 0006640

Date d'impression: 27-mars-2018

Page 18 de 18

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthanol

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H311 - Toxique par contact cutané.

H331 - Toxique par inhalation.

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Phénol

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H311 - Toxique par contact cutané.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H331 - Toxique par inhalation.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-méthylimidazole

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Préparé par: Legal & Compliance Services; E-mail: custinfo@cytec.com

Ces renseignements sont donnés sans aucune garantie ni représentation. Nous n'en assumons aucune responsabilité légale, et nous n'autorisons, n'encourageons ni ne recommandons la mise en pratique d'une invention brevetée quelconque sans licence. Ces renseignements sont donnés seulement à des fins de considération, d'investigation et de vérification. Avant d'utiliser un produit quel qu'il soit, il convient d'en lire l'étiquette.
